

2019 | PREMIÈRE ÉDITION



PALMARÈS & MÉTHODOLOGIE



GRANDS PRIX DE LA
TRANSPARENCE
ASSURANCES & MUTUELLES

Édito

Promouvoir la transparence dans les rapports prudentiels



LAURENT ROUYRÈS

Président de Labrador

“ Aujourd’hui, il en va des Rapports de Solvabilité et de Situation Financière (SFCR) comme des documents de référence d’hier : des Documents au contenu peu accessible, cherchant à cocher uniquement les cases de la réglementation. Même l’ACPR, l’autorité de tutelle, n’y trouve pas son compte et juge bon nombre de ces documents peu transparents.

Or, les Rapports SFCR sont destinés à un large public. Ils doivent lui permettre d’apprécier la solvabilité et la situation financière des compagnies d’assurance, mutuelles et autres instituts de prévoyance.

C’est en pensant aux sociétaires et adhérents, notamment, que ces premiers Grands Prix des Assurances et Mutuelles ont été créés. Dans ce marché de forte concurrence, en pleine ébullition et mouvement, le grand public a plus que besoin d’avoir accès à une information claire et pédagogique.

Mais cet encouragement à adopter les meilleures pratiques en termes de transparence de l’information servira aussi les intérêts des entreprises d’assurance et de prévoyance. Nous sommes convaincus que faire du Rapport SFCR un véritable outil de communication les aidera à relever le défi majeur qui les attend : séduire de nouveaux cercles et se faire connaître d’un public plus large (nouveaux sociétaires, nouveaux adhérents, institutionnels, entreprises...). ”



Les lauréats 2019

GRAND PRIX 2019

Le gagnant :



Les nommés :

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL
CNP ASSURANCES • GENERALI GROUP • MACIF

Chiffres clés

63%
NIVEAU MOYEN
DE TRANSPARENCE

35%
Présentation de
l'évolution des provisions,
au minimum sur 2 ans

9%
Présentation de
l'évolution du ratio
de solvabilité sous
forme graphique

53%
Écart maximum
de 22 semaines entre
date de clôture et
publication du Rapport

Méthodologie

Pour cette première édition des Grand Prix de la Transparence Assurances et Mutuelles, le choix s'est porté sur le Rapport de Solvabilité et de Situation Financière (SFCR), document obligatoire, imposé par la Directive européenne Solvabilité 2.

QUATRE PILIERS DE LA TRANSPARENCE

La Transparence se fonde sur quatre piliers essentiels :

> ACCESSIBILITÉ

Trouver rapidement les informations recherchées

> PRÉCISION

Obtenir l'intégralité des contenus réglementaires détaillés

> COMPARABILITÉ

Comparer facilement les informations entre les émetteurs

> DISPONIBILITÉ

Disposer de toute l'information le plus tôt possible

DES CRITÈRES OBJECTIFS ET UNIVERSELS

L'étude transparence analyse l'ensemble des sociétés du panel selon des critères objectifs et universels : ils sont factuels et applicables à l'ensemble du panel.

Les critères sont sélectionnés et définis de manière pertinente afin de contribuer à améliorer le plus possible la transparence de l'information délivrée.

Ils sont mis à jour chaque année et validés par le Comité scientifique. Ils sont publics et communiqués à l'issue de la Cérémonie des Grands Prix.

UN CALCUL SCIENTIFIQUE

La méthode de calcul est définie de manière spécifique et pérenne dans le temps. Elle est fondée sur le niveau d'importance d'un critère pondéré par sa popularité.

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE INDÉPENDANT

Le Comité scientifique est le garant de l'indépendance des Grands Prix. Il valide les critères et les résultats. Il participe également à l'évolution de la méthodologie.

Nous remercions pour leur contribution active et leurs conseils avisés dans la création de ce Grand Prix : **Monsieur François Rauch**, Directeur de la communication et de l'information de la Fédération nationale de la Mutualité Française, et **Monsieur Jean-Philippe Diguët**, Directeur de l'assurance de la Fédération nationale de la Mutualité Française.

UNE MÉTHODOLOGIE LABELLISÉE

Les Grands Prix de la Transparence s'appuient sur une méthodologie scientifique exclusive qui est auditée et labellisée par un tiers indépendant, Bureau Veritas certification.

Chaque année, le référentiel élaboré avec l'organisme certificateur donne lieu à un audit chargé de vérifier que les **7 engagements** et les **24 critères** du référentiel sont respectés.

L'objectif de cette labellisation est de garantir un traitement professionnel, équitable et objectif des entreprises du panel.



Panel

Un panel de **17 sociétés**, réalisant un chiffre d'affaires parmi les plus élevés, et publiant un Rapport SFCR au niveau du groupe, a été retenu pour cette première année.

PANEL 2019

ACM	BNP PARIBAS CARDIF	GROUPAMA	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES
AG2R LA MONDIALE	CNP	MACIF	SURAVENIR
ALLIANZ	COVEA	MAIF	VYV
AVIVA	CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	NATIXIS	
AXA	GENERALI GROUP		

22 critères objectifs et universels

| Critères d'Accessibilité

1. Disponibilité publique du document en PDF
2. Appellation « Rapport sur la solvabilité et la Situation Financière » ou « Rapport SFCR »
3. Existence d'un rapport consolidé Groupe lorsque Groupe d'assurance/mutuelle
4. Document en un seul volume
5. Accès au rapport SFCR depuis le moteur de recherche de l'entité
6. Pas plus de 3 clics pour accéder au rapport SFCR depuis le moteur de recherche de l'entité
7. Accès aux annexes QRT dans la même rubrique que le rapport SFCR
8. Existence d'une première partie synthétique et pédagogique présentant le groupe ou l'organisme
9. Sommaire général en page 2
10. Indication des chapitres et sous-chapitres en haut de page, côté extérieur
11. Indication société, titre du document et année en bas de page
12. Mise en pages sur deux colonnes
13. Existence d'un glossaire (minimum 15 entrées)

| Critères de Précision

14. Présentation de l'évolution du ratio de solvabilité
15. Mention du ratio réglementaire
16. Introduction courte au chapitre « Risques »
17. Présentation de l'évolution des provisions, au minimum sur 2 ans

| Critères de Comparabilité

18. Présence de graphiques (min. 5)
19. Présentation de l'évolution du ratio de solvabilité sous forme graphique
20. Tableau de synthèse ou organigramme présentant la gouvernance et les fonctions clés
21. Sommaire didactique en 5 chapitres

| Critères de Disponibilité

22. Écart maximum de 22 semaines entre la date de clôture de l'exercice et la publication du Rapport SFCR unique

À PROPOS DE LABRADOR

Leader en France et plusieurs fois primée aux États-Unis, l'agence conseil en communication réglementée Labrador milite au quotidien depuis 1992 pour une information d'entreprise plus pédagogique et transparente, à la fois créatrice de confiance pour les parties prenantes et de valeur pour les entreprises. Elle déploie pour eux des prestations innovantes, sécurisées et sur-mesure de conseil, d'édition et de traduction, afin de transformer leur obligation d'information réglementaire — qu'elle soit financière, juridique ou éthique — en une opportunité de communication. Labrador est une entreprise française indépendante qui rassemble plus de 30 expertises métiers, structurées autour d'un laboratoire de recherche et de deux agences : **Labrador Information Design** (Agence Conseil en communication réglementée et ergonomie de lecture) et **Labrador Language Services** (Agence de Langage Clair et Traduction). **Labrador Maverick** est le laboratoire de recherche en information d'entreprise du Groupe. Il rassemble, teste et diffuse les connaissances et innovations qui valorisent durablement l'information d'entreprise réglementée et sensible.

CONTACT

LABRADOR CONSEIL ET COMMUNICATION RÉGLEMENTÉE

Julia de Queiros

Responsable Conseil, Études et Transparence

transparence@labrador-company.com

Tél. : 01 53 06 30 80

www.labrador-company.com

www.grandsprixtransparence.com